



## FICHE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

S.P.A.N.C. Service Public d'Assainissement Non Collectif  
13 Bis, Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC  
[spanc@piemont-cevenol.fr](mailto:spanc@piemont-cevenol.fr) ☎ :04.66.93.06.12

### GUIDE POUR LE REMPLISSAGE DE LA FICHE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- (1) : Il s'agit de vos coordonnées actuelles.
- (2) : = Nombre d'usagers permanents + nombre d'usagers occasionnels.
- (3) : Pour les projets :
- destinés à assainir une construction autre qu'une habitation (lotissement, groupe d'habitations, immeuble collectif, activités telles que restaurant, hôtel, cantine, salle polyvalente...),
  - réalisés en dehors du zonage d'assainissement non collectif ou pour la mise en œuvre d'une filière autre que celles prévues dans le zonage, (se renseigner à la Mairie ou au S.P.A.N.C.),
  - restant incertains, après vérification, en ce qui concerne la nature du sol en place (hétérogénéité, pente, surface...), une étude de sol de la parcelle doit être réalisée par une société spécialisée, pour choisir et dimensionner une installation d'assainissement non collectif adaptée aux caractéristiques du sol en place.
- (4) : Pour les constructions neuves, il est nécessaire de disposer d'au moins 250 m<sup>2</sup> pour implanter le champ d'épandage.
- (5) : Il s'agit de la pente du terrain sur le lieu d'implantation du champ d'épandage et avant terrassement éventuel. Une pente de 5% signifie qu'il existe un dénivelé de 5 cm. sur une longueur de 1 m. Si la pente est supérieure à 5 %, un terrassement ou la création d'un mur de soutènement sont souvent nécessaires afin de créer une plate-forme. Dans ce cas, leur implantation doit être reportée sur le plan de masse.
- (6) : Afin de choisir la bonne filière d'assainissement non collectif, il est fortement recommandé de réaliser un sondage à 1,5 m. minimum de profondeur au niveau de la zone d'épandage, pour constater la nature du sol en place. En cas de doute sur cette dernière, il convient de faire réaliser une étude de sol à la parcelle par une société spécialisée, pour déterminer et dimensionner la filière d'assainissement non collectif adaptée aux caractéristiques du sol en place.
- (7) : Se renseigner à la Mairie.  
*Attention : des dispositions particulières peuvent s'appliquer à l'assainissement non collectif s'il se situe dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable.*
- (8) : Reporter les conclusions émises par la société spécialisée qui a réalisé l'étude de sol.

#### A défaut

Se conformer à la filière d'assainissement non collectif prescrite dans le zonage d'assainissement communal (se renseigner à la Mairie).

#### A défaut

Se reporter à la fiche « Aide aux choix d'un dispositif d'assainissement non collectif » que vous trouverez dans le dossier. Elle vous aidera à choisir les dispositifs de prétraitement et de traitement, et à les dimensionner en fonction des caractéristiques du sol en place. (Cette fiche doit être conservée pour utilisation lors de la réalisation du dispositif).

- (9) : Le choix d'un de ces dispositifs de traitement doit être justifié :
- Par une étude de zonage d'assainissement communal validée par une enquête publique (dispositions applicables aux constructions nouvelles).
  - Par une étude de sol à la parcelle, réalisée par une société spécialisée.
- (10) : Sous-sol : c'est l'exutoire prioritaire.  
Milieu hydraulique superficiel : le rejet dans le milieu hydraulique superficiel n'est autorisé qu'à titre exceptionnel. L'accord du propriétaire de l'exutoire par acte notarié (personne privée), ou par arrêté (commune) est indispensable.  
Les rejets d'eaux, même traitées, dans un fossé longeant une départementale ou une nationale, dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté, cavités naturelles ou artificielles sont interdits.

#### Remarque : Pour tous les projets :

**Une étude de sol de la parcelle doit être réalisée par une société spécialisée, pour choisir et dimensionner une installation d'assainissement non collectif adaptée aux caractéristiques du sol en place.**

**La présente fiche dûment remplie (à l'aide du guide fourni en dernière page), ainsi que les documents demandés doivent être insérés dans ce dossier. (enveloppe ci-jointe).**

#### NATURE DU PROJET :

Dans le cadre de :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> la demande d'un permis de construire :   | <input type="checkbox"/> pour une construction neuve                  |
| <input type="checkbox"/> la demande d'un permis d'aménager  | <input type="checkbox"/> pour une transformation ou un agrandissement |
| <input type="checkbox"/> la réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif sans demande d'un permis de construire |   |
| <input type="checkbox"/> la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif existant                            |   |

#### DEMANDEUR (1)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
Téléphone : ..... e-mail : .....  
N° du P.C. ou P.A. : .....

#### SITUATION DU PROJET ET INTERVENANTS

##### Situation

Commune : .....  
Adresse (n°, voie, lieu-dit) : .....  
Références cadastrales du terrain : section(s) : .....  
N° de parcelle(s) : .....  
Coordonnées géographiques : X : ..... Y : .....

##### Intervenants

Qui est chargé de la réalisation du projet ? : Nom ou raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Police assurance décennale : .....

#### LOCAUX A DESSERVIR

- |  |  |                                    |
|--|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Un nombre de lots             | nombre d'habitations : .....               |                                    |
| <input type="checkbox"/> Une habitation seule :        | nombre de pièces principales : .....       | nombre d'usagers (2) : .....       |
| <input type="checkbox"/> Un groupement d'habitations : | nombre de logements : .....                | nombre total d'usagers (2) : ..... |
|  | nombre total de pièces principales : ..... | nombre total d'usagers (2) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Hôtel, gîte :                 | nombre de chambres : .....                 | nombre total d'usagers (2) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Restaurant :                  | nombre de couverts par jour : .....        | nombre d'employés : .....          |
| <input type="checkbox"/> Camping :                     | nombre d'emplacements : .....              |                                    |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : .....      | capacité : .....                           |                                    |



13 Bis, Rue du Docteur Rocheblave  
30260 QUISSAC  
Tél : 04 66 93 06 12 - Fax : 04 66 80 59 23  
[spanc@piemont-cevenol.fr](mailto:spanc@piemont-cevenol.fr)

<b>MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE</b>	<input type="checkbox"/> Adduction publique	<input type="checkbox"/> Adduction privée (forage)
Dans le cas d'une adduction privée, avez-vous déclaré ce captage en mairie ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

<b>ETUDE DE SOL A LA PARCELLE (3)</b>	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Nom de la société ayant réalisé l'étude : .....		

<b>TERRAIN RECEPTEUR (se référer aux conclusions du rapport)</b>		
Superficie totale du terrain : .....		
Surface disponible pour l'assainissement (4) : .....		
Pente du terrain (5) :	<input type="checkbox"/> <5%	<input type="checkbox"/> de 5 à 10%
		<input type="checkbox"/> > 10%
Terrassement de la zone d'épandage prévu (5) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Sondage réalisé à 0,70 m. de profondeur : nature du sol (6) :		
<input type="checkbox"/> argileux	<input type="checkbox"/> peu argileux	<input type="checkbox"/> meuble
<input type="checkbox"/> roche fissurée	<input type="checkbox"/> roche compacte	<input type="checkbox"/> autre : .....
Valeur du coefficient de perméabilité moyen retenu (K) : .....mm/h		
Valeur pour chaque sondage : K1=.....mm/h K2=.....mm/k K3=.....mm/h		
Présence d'eau occasionnelle à moins de 1,5 m. de profondeur (7) :		
	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Existence de puits, sources ou captages dans le voisinage de l'habitation dans un rayon de 100 m. (7) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
<i>(Se renseigner à la Mairie et les faire apparaître sur les plans joints au projet)</i>		
<b>Joindre l'attestation d'absence de captage destiné à la consommation humaine</b>		

<b>CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT RETENU</b>		
<b>1- Dispositifs de prétraitement (8) :</b>	Cocher les éléments conservés en cas de réhabilitation :	
<input type="checkbox"/> bac à graisse	volume : ..... l.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> fosse toutes eaux	volume : ..... m <sup>3</sup> (3 m <sup>3</sup> minimum)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> fosse septique en réhabilitation uniquement	volume : ..... m <sup>3</sup> (1,5 m <sup>3</sup> minimum)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> préfiltre (décolloïdeur)	volume : ..... l.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> autres (préciser) : .....	volume : ..... l.	<input type="checkbox"/>
<b>2- Dispositifs annexes éventuels (8)</b>	<input type="checkbox"/> Chasse à auget	<input type="checkbox"/> Poste de relevage
<b>3- Dispositif de traitement (8) :</b>	<b>Filière retenue (1 seule et unique filière)</b>	
<input type="checkbox"/> tranchées d'infiltration à faible profondeur	longueur d'une tranchée : ..... m. longueur totale des tranchées : ..... m.	
<input type="checkbox"/> lit d'épandage à faible profondeur	superficie : ..... m <sup>2</sup> longueur totale des canalisations d'épandage : ..... m.	
<input type="checkbox"/> lit filtrant vertical	<input type="checkbox"/> non drainé	} superficie : ..... m <sup>2</sup> longueur totale des canalisations d'épandage : ..... m.
	<input type="checkbox"/> drainé (9)	
<input type="checkbox"/> tertre d'infiltration	<input type="checkbox"/> non drainé	} surface au sommet : .....m <sup>2</sup> surface à la base : ..... m <sup>2</sup> poste de relevage <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> drainé	
<input type="checkbox"/> Dispositif Agrée (filtre compact, filtre plantés, micro-station à culture fixée ou à culture libre) : .....		
⇒ Numéro d'agrément publié au Journal Officiel (pour les filières décrites dans la case ci-dessus).....		
⇒ Contrat de maintenance <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
<b>Évacuation des eaux après traitement (10) :</b>		
<input type="checkbox"/> infiltration dans le sous-sol	<input type="checkbox"/> dispersion en m <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/> drain d'irrigation
<input type="checkbox"/> milieu superficiel : lieu de rejet des eaux traitées	<input type="checkbox"/> ruisseau	
	<input type="checkbox"/> Fossé	<input type="checkbox"/> privé <input type="checkbox"/> communal
<b><i>l'accord du propriétaire de l'exutoire par acte notarié (personne privée), ou par arrêté (commune ou département) est indispensable.</i></b>		

<b>PIECES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR :</b>
<i>N.B. : Le dossier de demande d'autorisation d'un dispositif d'assainissement non collectif est un dossier indépendant de celui du P.C. ; les pièces sont donc à joindre même si elles figurent déjà dans le dossier P.C.</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche de demande d'autorisation d'un dispositif d'assainissement non collectif dûment complétée, datée et signée.</li> <li>Un plan de situation détaillé de la parcelle permettant de localiser la parcelle par rapport à l'agglomération et aux voies de desserte.</li> <li>Un plan de masse côté (à l'échelle : 1 cm = 2 à 5 m) indiquant : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'emplacement de l'habitation ou des constructions.</li> <li>→ Les éléments constituant l'installation d'assainissement, en particulier le système d'épandage dans sa totalité et les systèmes de prétraitement (fosse toutes eaux, canalisations d'épandage, etc...), ainsi que le projet éventuel vers un exutoire.</li> <li>→ Le sens et la valeur de la pente au niveau du système d'épandage, les terrassements éventuels.</li> <li>→ Les voies intérieures et les aires de stationnement.</li> <li>→ Les puits, sources, ou captages dans un rayon de 100 m. autour du système d'épandage.</li> <li>→ Les arbres et la végétation.</li> </ul> </li> <li>Le plan d'aménagement intérieur de l'habitation.</li> <li>Dans le cas où une étude de sol a été réalisée, le rapport et les conclusions du bureau d'études (3).</li> <li>Le cas échéant, une autorisation de rejet et/ou servitude de passage en domaine privé des eaux traitées (à obtenir auprès du propriétaire du lieu de rejet).</li> <li>Le cas échéant, un engagement écrit attestant la création de l'exutoire. Celui-ci devra obligatoirement rejoindre un exutoire existant ; (à établir par le propriétaire du futur exutoire).</li> </ul>

<b>J'atteste avoir pris connaissance que :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Malgré l'avis favorable du S.P.A.N.C, si les conclusions de l'étude du dossier par la Direction Départementale de l'Équipement concluent à l'impossibilité de réaliser le projet (dans le cadre d'un dépôt de P.C.), le dossier sera jugé défavorable.</li> <li>Tout dossier incomplet sera jugé défavorable au-delà du délai réglementaire fixé par la Direction Départementale de l'Équipement (dans le cadre d'un dépôt de P.C.) ;</li> <li>L'installation ne doit être réalisée qu'après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet validé ;</li> <li>Le dispositif, une fois réalisé, ne doit être recouvert qu'après contrôle de la bonne exécution des travaux ;</li> <li>Les relations entre les usagers et le SPANC sont régies par un règlement de service disponible sur le site internet de la Communauté de Communes ou au siège de Piémont-Cévenol.</li> </ul>
<b>Je m'engage à :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévenir le SPANC quinze jours avant la date de début des travaux pour convenir d'un rendez-vous afin de faire effectuer le contrôle de bonne exécution des travaux ;</li> <li>Payer la redevance du Service Public d'Assainissement Non Collectif, dès réception de l'avis de la somme à payer (ne pas joindre de chèque au dossier). Délibération du Conseil Communautaire en date du 31 Janvier 2013 <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Tarif de la prestation</b> : 100€ pour le contrôle de conception et de bonne implantation (Avis sur le projet)</li> <li><b>Tarif de la prestation</b> : 100€ pour le contrôle de bonne exécution des travaux (Réception des travaux)</li> </ul> </li> </ul>
Le propriétaire certifie que les renseignements formulés ci-dessus sont exacts.
A ..... le ..... Signature du demandeur :